

*Soins médicaux—Loi*

On nous a assuré dans le jargon des politiciens que le Conseil de recherches médicales ne serait pas modifié...

Or, nous savons que c'est absolument ridicule.

... Le Conseil doit maintenant rendre des comptes au gouvernement par l'intermédiaire d'un ministère des Sciences et de la Technologie; voilà qui est important car cela finira par modifier ses fonctions dans une assez large mesure. En outre, le discours du trône fait allusion à une nouvelle orientation de la politique de recherche du gouvernement et semble indiquer que le gouvernement ait décidé que le travail des divers conseils de recherche devrait l'aider plus directement à atteindre ses propres objectifs.

Dans une période relativement courte de huit ans, le prestigieux Conseil de recherches médicales a vu, au lieu d'un avenir sûr, se dessiner les perspectives d'une crise financière et le caractère sacré d'une autonomie reposant sur le principe de l'excellence scientifique menacé par une réorganisation interne. En outre, le Conseil de recherches médicales sera distinct des nouveaux programmes de recherche internes et externes mis sur pied par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ce qui rompra l'interdépendance de la recherche sanitaire, en créant un démembrement.

Ce climat de stagnation et de changement mal défini a créé de nouveaux phénomènes étrangers à nombre des membres du corps universitaire et du monde de la recherche ainsi qu'à l'ensemble de la profession.

Les fonds consacrés à la recherche médicale n'ont pas marché de pair avec les exigences de la société ou les espérances des chercheurs. Il devient de plus en plus difficile de décider à quelle discipline ou à quel projet les fonds devraient être affectés. On a de plus en plus l'impression que les responsables du financement de la recherche ne reconnaissent ni la qualité des chercheurs ni l'importance de leur travail. La controverse recherche pure contre recherche appliquée demeure un vestige d'une époque passée; c'est un problème que l'on n'a toujours pas résolu et qui s'inscrit mal dans le cadre de la recherche sur les soins médicaux.

L'objectif principal de toute recherche en matière de santé est d'améliorer la santé de tous les Canadiens. La société compte sur un niveau élevé—que nous sommes chargés d'assurer—d'enseignement médical, de services médicaux et de soins. La recherche est intimement liée à la formation de la main-d'œuvre professionnelle et un service de soins médicaux de haute qualité dépend donc d'une recherche viable. L'enseignement médical et sanitaire, la recherche et les services de soins médicaux sont étroitement liés.

Jusqu'ici, il n'existe aucune politique nationale de recherche médicale. Les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont défini ni plan ni politique en matière de santé, de ressources et de services médicaux, pas plus qu'ils n'ont formulé de politique ou offert d'aide financière pour protéger et renforcer la recherche médicale au Canada.

Depuis le discours du trône de 1974, il n'a nullement été question d'une politique nationale en matière de recherche médicale. En fait, le ministre ne semble pas considérer la recherche médicale comme la pierre angulaire des services médicaux. A ma connaissance, aucune politique scientifique n'a été élaborée pour le Canada, pas plus que dans le domaine de la recherche médicale. Ces deux politiques revêtent une grande importance et il est surprenant que nous n'en ayons point.

Le ministre a parlé de l'importance de comprendre la biologie humaine. Mais depuis deux ou trois ans, il fait bien peu de choses pour nous permettre de la mieux comprendre. Depuis la lecture du discours du trône, je ne me souviens pas d'un seul exemple d'initiative réelle en ce domaine.

Comme je l'ai déjà dit, on ne saurait définir la biologie humaine sans définir la génétique. Les problèmes propres au secteur de la génétique doivent absolument être résolus, et sur ce plan le ministre, encore un fois, pourrait donner l'impulsion. Depuis quelques années nous avons accompli de grands progrès dans le diagnostic des maladies et anomalies d'origine génétique. Malheureusement, les centres de traitement de ces affections se retrouvent un peu ici et là au Canada. Cela démontre bien la rigidité de la loi sur les soins médicaux. Je ne vois pas comment on va éliminer ce défaut, même avec les modifications mentionnées par le ministre. C'est cette rigidité de la loi que empêche le

partage fédéral-provincial des frais dans certains secteurs des frais médicaux. Des centres de consultation sur la génétique devraient couvrir tout le territoire, de manière à être accessibles à tous. Mais ils sont dispersés sans ordre au pays. Il n'y a pas de programme national de consultation, pas de programme national d'accréditation. Bref, pas d'orientation.

Bien des médecins ne sont pas au courant des grands progrès qui ont été réalisés dans ce domaine, et qui permettraient d'apporter une aide incommensurable à beaucoup de familles. Bien des médecins aussi ne savent pas où diriger leurs malades pour leur obtenir une consultation d'ordre génétique. Ils ne savent pas où se trouvent les centres. J'en parle simplement pour faire voir le manque d'intérêt du ministre pour un domaine où le gouvernement fédéral devrait donner une impulsion énergique.

Mon intention n'est pas d'entrer dans le détail des anomalies en question que j'indique. Mais qu'il me soit permis, madame l'Orateur, de présenter au ministre quelques suggestions en ce qui concerne l'information génétique. Il faudrait convoquer une conférence nationale des généticiens. Je suis persuadé que cette conférence convaincrait le ministre de l'importance de cette spécialisation. C'est là un champ d'action tout désigné pour l'État fédéral. J'en ai déjà parlé à la Chambre en d'autres occasions.

● (2100)

J'ai parlé d'autres domaines sur lesquels le ministre devrait se pencher, comme la santé mentale, l'abus de drogues et d'alcool, les maladies cardio-vasculaires, le cancer, les maladies pulmonaires, les accidents de la route et les problèmes des personnes âgées. Il y en a beaucoup d'autres. Cependant, ce sont quelques-uns des domaines qui profiteraient beaucoup d'une orientation du gouvernement fédéral et du ministre et, bien entendu, d'une rationalisation de notre système de soins de santé.

Le peu de temps dont je dispose ne me permet pas de faire une analyse détaillée de ces problèmes, mais je pense avoir donné quelques exemples de ceux dont le ministre pourrait s'occuper selon la conception globale de la santé. A mon avis, c'est de cet aspect de la question que le ministre ne tient pas compte. On n'y a certainement pas songé dans le bill à l'étude.

En lisant les débats, je n'avais vraiment aucune intention de parler de la main-d'œuvre médicale. Je sais que cette question préoccupe énormément le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de même que ses homologues provinciaux. Je sais qu'il y a eu d'innombrables entretiens à ce sujet. Cependant, après avoir lu le discours du député de Roberval (M. Gauthier), je tiens à faire quelques observations. Je dois dire qu'il a fait certaines propositions très valables à propos du bill sur les soins médicaux. Cependant, j'ai été quelque peu troublé par la partie de son discours qui parle du nombre de médecins canadiens, plus précisément au Québec, par rapport au nombre de médecins immigrants. J'aimerais citer un extrait de son discours. Voici ce qu'on peut lire à la page 10419 du Hansard du 28 janvier 1976:

Le ministre a parlé de l'accroissement du nombre de médecins. Au cours des dernières années, nous avons connu un certain accroissement du nombre de médecins, mais je veux faire remarquer au ministre que cet accroissement n'est pas causé par nos écoliers qui atteignent l'université, mais surtout par l'immigration. On est obligé d'importer des médecins parce que nos étudiants ne peuvent franchir la porte de l'université à cause du Collège des médecins qui a la clef. Aujourd'hui, on manque de médecins. Tout à l'heure le ministre disait qu'il craignait qu'il existe un surplus de médecins. On manque de médecins, il manque 2,000 médecins dans la province de Québec et on ferme encore la porte à nos étudiants. C'est pour cela qu'on est obligé de faire venir des